

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **ditions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **pharmacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **Biologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **que :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **ducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **aire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## **die et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge

## **Déclaration de Maladie : N° P19- 0011597**

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1130 Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENLAMINE Thami Date de naissance : 26-03-1951

Adresse : 56 lot. océan DAR BOUZZA

Tél. : 0661.1942.72 Total des frais engagés : 948,70 Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 1/06/2013

Nom et prénom du malade : M.Y Ben Lamine Thami Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Rhinopharyngite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 04/06/2013

Signature de l'adhérent(e) :

Thami

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/16/2009 TCI		C2	250,00	Docteur M. BRAHIM NADIA - Ann 4 Spécialiste des malades Respiratoires Centre Commercial de la Gare Bd Brahim Roudani 1000 INPE: 091114637

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Med BOUSSAID AYMANE WAM PHARMACEUTIQUE D'OUARZAZATE Tél: 022 - 95 86 061 GSM: 061 94 52 18	4/6/13	698,70

## ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

# AERIUS® 5 mg

comprimés pelliculés

desloratadine  
voie orale

30 comprimés  
pelliculés

LOT: 061  
PER: AVR 2020  
PPV: 120 DH 70

30 comprimés  
pelliculés

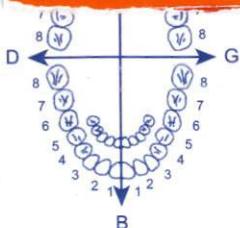
LOT: 064  
PER: JUN 2020  
PPV: 120 DH 70

30 comprimés  
pelliculés

LOT: 068-1  
PER: OCT 2020  
PPV: 120 DH 70

Importateur Exclusif  
Biocodex Maroc  
[www.biocodex.ma](http://www.biocodex.ma)  
P.P.C. 90,90 DH

**STERIMAK**



أيريوس®  
5 ملغ

أقراص ملبيسة

ديسلوراتادين

عن طريق الفم

30 أقراص  
ملبيسة

**AZIX®**  
Azithromycine 500 mg

PPV: 7.9 DH 70  
PER: 02 / 22  
LOT: 1422

**ENROUEX®**

Eucalyptus - Propolis - Echinacea - Gingembre  
LOT: 18319/FC4  
11/2021 PPC 42.80

Propriétés :  
ENROUEX est composé de plantes dont les propriétés sont bénéfiques pour la gorge et les voies respiratoires.

**Maxilase®**

MAUX DE GORGE/SORE THROAT  
ALPHA-AMYLASE 3000 U.C.E.P  
24 COMPRIMÉS ENROBÉS/COATED TABLETS

FIN

D'E>

Distribué sous licence  
par LAPROPHAN  
21, rue des Oudaya  
CASABLANCA - Maroc  
580735

PPV:  
60DH10

**Doliprane®**

PARACETAMOL 500 mg



Adulte et enfant  
à partir de 27 kg



PPV: 10DH30

PER: 12/21

LOT: H2744

(Création, remontée, adjonction)  
fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**Prazol®**  
oméprazole

20 mg

14 gélules

PPV: 52DH80  
PER: 09/21  
LOT: I374-3

DATE DU  
DEVIS

DATE DE  
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Docteur Zoubida MOUTAMMIL**

SPECIALISTE EN PNEUMO-PHTISIOLOGIE

Maladies Respiratoires - Tuberculose

Asthme - Allergie Respiratoires

DIPLÔMEE EN MEDECINE DU TRAVAIL

Faculté de Médecine de RENNES

**الدكتورة متميل زبيدة**

اختصاصية في أمراض الجهاز التنفسى

أمراض الرئة - السل - الضيق

أمراض الحساسية

حاملة شهادة في طب الشغل

كلية الطب ببرانس

Casablanca, le ٤ / ٦ / ٢٠١٩ الدار البيضاء، في

M<sup>r</sup> Benlamine Thami

$$120,70 \times 3 = 362,10$$

- ~~Armen~~ <sup>S.V.</sup> 3 b de 30 cfp )

79,70 1 cfp / j

- ~~Zitronenmax 500~~ <sup>S.V.</sup> = 70 ~~21,00~~ 21,00  
1 cfp / j après un repas

42,80

- ~~Erouex Cp à sucer~~ <sup>S.V.</sup>

60,10 1 cp à sucer 3 fois / j

- ~~Maxibase~~

1 cp x 3 / j après repas .

TSVP →

المركز التجارى نادية . عمارة 4 . الشقة 1 . شارع ابراهيم الروданى . الدار البيضاء . الهاتف : 05 22 98 88 54

Centre Commercial Nadia - Imm. 4 - Appt. N° 1 - Bd Brahim Roudani - Casablanca - Tél. : 05 22 98 88 54

90.90

- Sterimix sucre

2 pulv/marque x 31 j' pott 1 sem.

10.30

- Doliprane 500

1 cp 2 à 3 fois 1j

52,80

- Iprazol 20 (bde 14)

1 gelule 1j au Soeur MOUNA MMIL Z.

Spécialiste des Malades Respiratoires  
Centre Commercial Nadia Hammam 4  
Bd. Brahim Roudani 0522 38 88 54  
INPE: 051114637

et la main

698,70

